A DRINCHAM

La foudre est tombée sur une ferme appartenant à M. Janseu, occasionnant un incendie qui a été promptement éteint.

A MERVILLE

Une ferme est la proie des flammes

Vers trois heures du matin, un orage d'une violence inouïe se déchaînait sur la commune. Des grêlons d'une grosseur énorme, se mirent à tomber, causant des dégâts très importants aux habitations et aux récoltes. La grosseur de ces grêlons atteignait celle d'un œuf de pigeon. Plusieurs pesaient jusqu'à 200 grammes.

Une pluie diluvienne, accompagnée de fulgurants éclairs et du fracas affreux du tonnerre, se mit à tomber. Un vent violent faisait ployer arbres et arbustes. Tous les éléments faisaient rage. Les rues étaient transformées en torrents, et ce déchaînement des forces de la nature faisait pitié à voir. L'orage était partout, aux quatre coins de l'horizon, lorsque, tout à coup, un incendie se déclara à la ferme Emile Warin-Malvache, à la Caudescure, vers sept heures un quart du matin. Le fluide y foudroya le chien de garde dans sa niche, en même temps que, pénétrant dans le fournil par la cheminée, il occasionnait le feu. En un rien de temps, tout fut en flammes, et de cette magnifique ferme, rebâtie presque entièrement depuis quelque deux ans, il ne reste que l'ancien bâtiment et des ruines.

Les voisins, accourus aussitôt, purent mettre à l'abri deux cents sacs de pommes de terre, remisés dans une des dépendances de la ferme en feu. A cette époque de l'année, les bestiaux sont en pâture ; c'est grâce à cette circonstance qu'il n'y eut qu'un jeune veau de quelques jours et une nichée de petits porcs détruits.

Le mobilier, les instruments aratoires, la majeure partie de la récolte 1909, consistant en blé, avoines, etc., sont devenus la proie des flammes. Les dégâts sont évalués à 13.000 francs et sont couverts par une assurance.

A CASSEL

Une ferme incendiée. — Un cultivateur tué par la foudre. — Nouveaux détails.

Nous avons relaté dans notre numéro d'hier que le fluide était tombé samedi soir à Hardifort, aux environs de Cassel, sur la ferme occupée par M. Charles Colpaert, qui a été complètement détruite et que M. Colpaert avait été foudroyé. Voici de nouveaux détails sur ce dramatique incendie.

Il était 5 heures de l'après-midi, M. Ch. Colpaert était aux champs lorsqu'éclata l'orage. Il se hâta de rentrer, afin de rassurer sa famille. Quelques instants plus tard, un violent coup de tonnerre ébranlait la maison. La foudre, passant par la cheminée, avait pénétré dans la cuisine, où se trouvaient, outre les serviteurs, Mme Colpaert et ses enfants. Tous furent précipités à terre et étourdis.

Un carreton, Gustave Sansan, revint à lui le premier. Il vit la maison en feu, et autour de lui ses maîtres évanouis. Sans perdre une seconde, il les porta dans la cour, hors des atteintes du feu, les arrachant ainsi à une mort horrible, puis il courut chercher de l'aide.

Bientôt les pompiers arrivèrent, mais ils durent se borner à préserver les bâtiments voisins, l'eau faisant défaut.

A 6 heures, le bruit courait que M. Colpaert, qu'on savait être au grenier, lors de la chute de la foudre, restait introuvable. Avait-il été foudroyé ? Cette supposition n'était malheureusement que trop fondée.

Lorsque le toit miné par l'incendie s'écroula, on aperçut, au milieu des débris encore enflammés, le corps déjà à demi consumé de l'infortuné cultivateur. Mais ce ne fut que beaucoup plus tard qu'on put le dégager. On ne retrouva que la tête et le tronc. Ces restes, méconnaissables, furent transportés chez un cultivateur voisin, M. Mélis Paresys, chez qui la famille Colpaert s'était réfugiée. Un des fils Colpaert, âgé de 20 ans, y avait été transporté, si grièvement touché par le fluide, qu'on désespéra un moment de le sauver. Il est heureusement hors de danger aujourd'hui.

De la maison d'habitation, il ne reste rien, les étables et les granges ont seules pu être préservées.

A CAMBLAIN

La foudre est tombée sur la cantine de la fosse numéro 6 des mines de Marles. Pénétrant dans la maison, le fluide a détruit plusieurs objets mobiliers ; les habitants de la maison ont reçu une forte commotion.

L'eau tombant à torrent la cave a été inondée et toutes les provisions ont été détruites.

La foudre a également mis le feu à une meule d'avoine contenant 20.000 bottes, appartenant à M. Labite, cultivateur à Divion. Le cultivateur n'était pas assuré.

A NOMAIN

Au cours de l'orage de samedi matin, la foudre est tombée sur la grange de M. Matou, au hameau de Maquembert. Un jeune aide-maçon, Jules Franquet, qui était en train d'y travailler et tenait une pelle en main, eut son outil arraché des mains et projeté à plusieurs mètres de distance, mais ne reçut aucune blessure. Toutefois, par suite de l'émotion éprouvée, Franquet a dû s'aliter.

A AIX-LES-ORCHIES

La foudre est tombée sur le toit de la maison d'habitation de l'école de garçons, le lézardant en plusieurs endroits, ainsi que le plafond. Le fluide s'est ensuite perdu dans une gouttière pleine d'eau. Il n'y a aucun accident à déplorer.

A VIEILLE-EGLISE

L'eau est tombée en telle abondance que la rue du Tillage était couverte d'eau, les champs l'étaient également ; les watergangs et fossés débordaient sur les routes ; les dégâts causés aux récoltes, surtout aux champs plantés en betteraves et chicorées, sont énormes ; beaucoup de ceux-ci seront sans doute à replanter et la difficulté de trouver encore de la graine de chicorée sera grande, car elle était déjà rare et chère au moment de la première plantation.

A BERCK-PLAGE

Un violent orage s'est abattu sur Berck-Plage pendant la nuit. La foudre est tombée sur la cheminée du Chalet des Capucines. Le fluide, pénétrant par une conduite en poterie, a fait voler en éclats un des tuyaux, puis, à travers la brique, est allé desceller la barre de fer reliant la cheminée.

Les dégâts sont peu importants ; par contre, le fracas causé par la foudre provoqua une panique dans tout le quartier du Rondon.

Dans la Somme

A ROISEL

La nuit dernière, un orage épouvantable, accompagné de grêle, a sévi. Les champs ont beaucoup souffert. Par suite de la trop grande quantité d'eau, des maisons et des caves ont été envahies par les eaux à Roisel notamment à Hervilly.

Chez M. Loutte, tisseur à la main, il y avait dans la cave plus de deux mètres d'eau submergeant les deux ateliers à tisser. Maintes autres caves d'Hervilly sont inondées.

Les Crues dans le Nord

Notre région, particulièrement éprouvée par les crues qui ont désolé la presque totalité du territoire l'hiver dernier, est encore inondée à la suite des pluies diluviennes tombées tout à coup samedi dans les parties hautes de la vallée de la Lys.

Dès le 20 courant à 9 heures du matin, le niveau de l'eau atteignait la cote 1 m. 60 à Merville.

Le débit ne cessa de croître jusqu'au 22 et le niveau maximum observé fut de 2 m.24 à 9 heures du matin à la même station.

Le Service de la Navigation se préoccupa dès les premières annonces de la crue d'effectuer les tirages préventifs susceptibles d'accélérer l'évacuation des eaux.

Il y a lieu d'espérer, à moins de pluies nouvelles, que les mesures prises seront suffisament efficaces pour réduire au strict minimum les dégâts causés et empêcher cette nouvelle calamité de tourner en désastre.

La flotte mondiale des vapeurs

Les quatre cinquièmes de la marine marchande du monde appartiennent à neuf pays seulement : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, l'Italie, le Japon, la Norvège et les Pays-Bas.

De 1872 à 1907, ces marines ont progressé comme il suit, les chiffres ci-dessous exprimant le tonnage net total en milliers de tonneaux :

	1872	1907
France	1069	1402
Royaume-Uni	5751	11465
Allemagne	999	2790
Norvège	1120	1573
Italie	1030	1000
Etats-Unis	3436	6938
Japon	148 (en 1892)	1392
Espagne	652	724
Pays-Bas	384	436

Le plus fort tonnage moyen des vapeurs de mer de plus de 100 tonneaux appartient à l'Allemagne et est de 1.706 tonneaux. L'Angleterre suit avec 1.671 tonneaux, puis la Hollande avec 1543. L'Italie (1.469) et la France (1.307) viennent après. Les vapeurs de plus de 100 tonneaux ont au Japon un tonnage moyen de 1.135 tonneaux en Espagne de 1.114.

Dans la dernière décade les augmentations de tonnage total les plus fortes appartiennent à l'Angleterre (3.220.000 tonneaux) et à l'Allemagne (981.000 tonneaux). La France n'enregistre que 224.000 tonneaux. Du tonnage de la flotte mondiale des vapeurs de plus de 100 tonneaux la France détenait 5.04 pour cent en 1900-1901 et seulement 4,67 pour cent en 1909-1910.

Si aux deux époques, on représente par 100 le tonnage de la flotte britannique des vapeurs de plus de 100 tonneaux, la flotte analogue des autres principales puissances maritimes peut être exprimée de la façon suivante :

Allemagne	18,28	21,77
France	7,61	7,41
Norvège	6,47	7,93
Japon	4,00	6,56
Italie	4,84	5,63
Hollande	4,13	5,43
Espagne	5,77	4,02
Tous l. autr. pays	31,00	39,02

Tandis que, dans les dix dernières années, la flotte anglaise des vapeurs de plus de 100 tonneaux s'accroissait de 43 pour cent, la flotte de même nature des sept puissances maritimes venant après l'Angleterre s'accroissait de 65 pour cent et celle des autres puissances de 31 pour cent.

DANS LA REGION

La grève du textile à Bailleul.

La grève des tisseurs de Bailleul continue à évoluer dans un calme absolu. Le Comité de grève a envoyé trois délégués à la Mairie pour inviter le Maire à réunir le Conseil municipal et à lui soumettre une demande de subsides. Le Maire déclina cette invitation, se réservant de porter la demande devant les membres du Bureau de Bienfaisance.

Ceux-ci, convoqués à une réunion qui eut lieu hier matin, salle des mariages, à la mairie, décidèrent d'accorder, par semaine, aux chômeurs à leur famille, deux pains par bouche à nourrir. Un tisserand ayant trois enfants touchera pour eux, pour sa femme et pour lui, dix pains par semaine ; un ménage de six enfants recevra seize pains ; un ménage sans enfants, quatre pains ; un célibataire gréviste, deux pains.

La dépense qui résultera de cette distribution hebdomadaire est évaluée à 500 francs en chiffres ronds.

Hors séance, les membres du Bureau de Bienfaisance, examinant la situation du travail à Bailleul, ont émis le vœu qu'une commission mixte puisse être formée pour rechercher un terrain d'entente et d'arbitrage.

Des membres ont rappelé l'arbitrage de M. G. Vancauwenberghe, maire de Saint-Pol-sur-Mer, à La Gorgue-Estaires ; de M. Labbé, alors directeur de l'Ecole professionnelle d'Armentières, lors de la grande grève de la Vallée de la Lys ; et les excellents résultats obtenus.

M. le Maire a accepté de porter aux patrons ce vœu ; des démarches seront faites également auprès des ouvriers ; les uns et les autres auraient à se mettre d'accord sur le choix d'un arbitre compétent qui, après avoir entendu et étudié les raisons des deux parties, se prononcerait souverainement et mettrait fin pacifiquement au conflit.

A LILLE

Autour d'un tournoi d'escrime

Le Tournoi de l'Académie d'Armes aura lieu. — Mais on en annonce un autre pour tous les tireurs lillois, l'an prochain.

Nous avons signalé ici l'autre jour l'incident du Tournoi d'Escrime organisé par l'Académie d'Armes du Nord et contre lequel protestent de nombreux escrimeurs lillois exclus des championnats de ce tournoi, par un règlement spécial.

Nous avons publié impartialement les explications des protestataires et en face, celles de M. Oudart, président de l'Académie d'Armes.

Il paraît que l'incident est maintenant clos provisoirement du moins, et non sans réserves.

Des escrimeurs notables de Lille nous l'ont annoncé ainsi :

« Nous renonçons, pour ce moment, à continuer la polémique autour d'un tournoi dont la trop proche date empêche la réorganisation...

Nos protestations resteront cependant entières et nous nous promettons bien de reparler de tout cela plus tard. Deux délégués des salles d'armes et de nombreux amateurs de Lille ont en effet été voir M. Dambrine pour lui exprimer les doléances des escrimeurs. L'adjoint les a reçus avec bienveillance mais en présence des explications qu'il leur développa, les deux délégués se sont inclinés.

Donc pour le moment, nous remisons les armes. Nous laissons l'Académie d'Armes et ses multiples membres organiser son tournoi si international que Lille y est oubliée !

Nous enregistrons tout simplement l'aveu de M. Oudart que les tireurs de Lille sont exclus des championnats des 26 et 27 juin et nous passons...

Plus tard nous reviendrons sur ce sujet fort intéressant pour les amateurs d'escrime et il est probable qu'un Tournoi véritablement lillois sera, cette fois organisé ! Nous n'aurons pas de champions du Missisipi ou de la Laponie, mais les tireurs du pays seront de la fête ! »

Précédemment nous avions rencontré M. Oudart qui nous avait donné l'assurance que le Tournoi de l'Académie d'Armes du Nord aurait lieu dans les conditions du règlement établi primitivement.

Voici donc que de cet incident ce n'est plus un tournoi surgissant, mais deux ! Escrimeurs, fourbissez vos lames !

A. W.

L'affaire Favier

LE JUGE INTERROGE DE NOUVEAUX TEMOINS

M. Delalé, juge d'instruction, a interrogé hier M. Dassonville, ex-propriétaire de Favier, à qui celui-ci avait emprunté avant le crime quelques outils et, entre autres, un maillet à débondonner les fûts de vin.

On sait que Favier déclarait contre toute évidence, qu'un engin, trouvé dans sa cave et composé d'un énorme bâton, terminé par une boule de fonte devait lui servir à débondonner ses tonneaux, alors qu'il se trouvait en possession — on sait comment — d'un outil spécialement affecté à cet usage.

M. Deryssy, 39 ans, qui faisait auparavant la tournée de la rue des Postes, a confirmé au juge d'instruction la déclaration que nous avons enregistrée il y a quelques jours. A savoir que, un certain temps avant de perpétrer son forfait, Favier lui avait demandé de ne plus lui monter ses échantillons à l'étage, mais de sonner au rez-de-chaussée, afin qu'il soit averti de sa présence.

Favier, qui préparait son crime, ne voulait point être surpris dans sa triste besogne. Il donna au facteur comme prétexte de sa résolution, qu'il ne voulait point que celui-ci se fatigue à monter ses deux étages.

Les dépositions de MM. Dassonville et Deryssy contribueront avec d'autres faits, déjà signalés par nous, à établir la préméditation de l'assassinat du garçon de recettes Thain.

Une fillette mordue par un chien enragé

Hier, lundi, vers 9 heures et demie du matin, M. Desmons, demeurant rue de Poids, passait place Jacquart en compagnie de sa petite fille, Germaine, âgée de 10 ans, lorsque soudain son chien s'élança sur l'enfant et la mordit à la main droite. Témoin du fait, l'agent Lecœuvre, prit l'animal par le laisse et alla le pendre dans la cour du poste du 1e arrondissement.

Le cadavre de l'animal fut soumis à l'examen d'un vétérinaire qui déclara que le chien était atteint de la rage.

En conséquence, la petite Germaine Desmons devra suivre le traitement anti-rabique à l'Institut Pasteur.

A ROUBAIX

Un enfant enragé

Un petit garçon de onze ans mord son père et ne tarde pas à expirer

On avait beaucoup entendu parler depuis quelque temps de chiens plus ou moins enragés.

La maladie, l'épidémie plutôt a fait son chemin, paraît-il.

Un enfant vient de mordre son père, et le garçonnet est mort quelques heures après.

Le jeune Eugène Delecroix, âgé de 11 ans, demeurant rue de la Paix, 45, fut mordu il y a deux mois environ par le chien d'un marchand de légumes.

Il en parla à ses parents qui lavèrent la plaie sans penser à mal et ne s'occupèrent plus de la morsure dont l'enfant avait été victime.

La même chien mordit, à peu près à la même époque, le fils d'un agent de police nommé Dendanne, habitant rue du Gros-Saule.

Personne n'en parla à l'époque. Mais dimanche, M. Delecroix ayant cru devoir aller faire un tour à la frontière avec son fils, celui-ci, sans avoir manifesté aucun signe de colère pendant toute la promenade lui sauta subitement dessus et le mordit au bras.

On fit examiner l'enfant et on constata, affirme-t-on, qu'il était atteint d'hydrophobie.

Conduit à l'hôpital où il fit preuve d'une douceur qui semblerait démentir les pronostics des médecins l'enfant y mourait quelques heures après son entrée.

Jamais, croyons-nous, autopsie ne s'est si nettement imposée.

Oui ou non, l'enfant était-il enragé ? Il serait indispensable de le savoir.

En attendant M. Delecroix, le fils Dendauw et une tierce personne nommée Heldeyveert et demeurant 58, rue de la Paix, sont désignés pour l'Institut Pasteur.

Une vendetta à Tourcoing

Un homme blessé de trois coups de couteau

Dimanche soir vers dix heures, M. Arthur Castel, 27 ans, rattacheur, rue du Moulin-Fagot, 2, passait rue de la Croix-Rouge.

Devant le bureau de tabac de M. Vandebroucke il rencontra deux repris de justice, Charles Lescroart et sa maîtresse Léonie Dumortier dont il coopéra à l'arrestation, il y a dix-huit mois environ, à la suite d'un vol de voiture.

Lescroart se précipita sur M. Arthur Castel et le frappa de coups de couteau, lui faisant trois blessures : à la région dorsale gauche, à l'épaule droite et aux reins. La fille Dumortier, profitant de ce que le rattacheur était terrassé lui donna des coups de pied à la face et à la tête, lui faisant des plaies contuses légères.

A la vue du sang les lâches agresseurs prirent la fuite.

M. Castel se traîna jusqu'au domicile voisin de M. le docteur Desfossez pour se faire panser. Le docteur l'a fait admettre à l'hôpital.

Les blessures ne présentent pas un caractère de gravité.

M. Niéderst, commissaire de police du 3e arrondissement fait rechercher le couple Lescroart-Dumortier.

DERNIÈRE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

L'Affaire Candide

LE JUGE D'INSTRUCTION FAIT SAISIR LA COMPTABILITE DE LA RELIGIEUSE. — M. DEZAG-DERECQ ET Mme COURTIS SERONT INTERROGES AUJOURD'HUI.

Paris, 23 mai. — L'instruction, hier, a chômé.

M. Hubert du Puy n'a entendu, en effet, aucun témoin, mais il a reçu des nouvelles de deux personnes dont il désirait vivement recueillir la déposition : M. Dezac-Derecq, directeur de la Banque Paris-Londres et ancien secrétaire de sœur Candide, et Mme de Courtis, qui a servi d'intermédiaire à la supérieure des sœurs de Sainte-Anne dans divers achats et ventes de bijoux.

M. Dezac-Derecq, qui était en voyage, a fait porter au juge par son avocat, Me Laya, une lettre où il annonce qu'il sera très heureux d'être entendu par le magistrat. Il déposera donc aujourd'hui mardi.

Mme Courtis a été également convoquée pour aujourd'hui. Elle a annoncé qu'elle est très désireuse d'exposer son rôle, qui est strictement celui d'intermédiaire.

En outre de ces deux témoins essentiels, M. Hubert du Puy entendra diverses autres personnes.

Hier, il a compulsé son dossier, afin d'en posséder tous les éléments et de pouvoir ordonner diverses recherches nouvelles, tant à Paris qu'en province.

Sur commission rogatoire du juge d'instruction, et muni d'une autorisation de sœur Candide qui ne voulait pas assister à cette opération judiciaire, M. Jouin, sous-chef de service de la sûreté, a procédé hier à une nouvelle perquisition dans les bureaux de l'œuvre d'Ormesson, 23, rue de Miromesnil.

Le magistrat a saisi les livres de comptabilité de la religieuse.

La Manche en aéroplane

COMMENTAIRES DE LA PRESSE ANGLAISE

Londres, 23 mai. — Le « Times » écrit :

« Félicitons nos amis les Français d'avoir encore une fois affirmé leur prééminence en matière d'aviation.

» Le vol de M. de Lesseps au-dessus de la Manche est un fait qui peut être comparé favorablement, par sa hardiesse et son succès, avec tout ce qui a été fait jusqu'ici en aéroplane ».

Le « Daily Graphic » écrit :

« Les conditions dans lesquelles s'est accompli le vol de l'aviateur de Lesseps démontrent la rapidité des progrès de l'aviation et la nécessité qu'il y a de concentrer l'attention nationale sur cette nouvelle conquête de l'humanité, qui doit avoir des effets si profonds sur les idées des hommes. »

Le « Daily Mail » adresse ses plus cordiales félicitations à M. de Lesseps. Il exprime sa satisfaction de ce que l'aviation ait fait des progrès en Angleterre comme en France.

CALAIS-DOUVRES ET RETOUR

Calais, 23 mai. — L'aéroplane de M. de Lesseps a été aperçu que le commandant Calaisien.

M. de Lesseps a annoncé son intention de tenter prochainement d'effectuer le voyage Calais-Douvres et retour sans escale.

Briand reçoit 27 préfets

Paris 23 mai. — Briand, président du Conseil, a reçu ce soir les préfets de l'Aube, du Puy-de-Dôme, de l'Aveyron, de l'Hérault, des Hautes-Alpes, de l'Aude, de la Charente-Inférieure, de l'Ain, de l'Allier, de l'Oise, du Loiret, de la Drôme, de la Lozère, de la Nièvre, du Cher, du Tarn, des Ardennes, de l'Aisne, de la Vienne, du Gers, du Cantal et des Alpes-Maritimes.

Briand a reçu également M. Lépine, préfet de police.

Un ballon allemand en France

Un des passagers blessé dans l'atterrissage

Toul, 23 mai. — Le ballon sphérique « Saar », parti hier matin de Sarrebruck et ayant à bord un lieutenant du 70e d'infanterie allemande et deux ingénieurs, a atterri à une heure de l'après-midi dans la plaine qui s'étend entre Sanzey et Ménil-la-Tour.

Le ballon perdant du gaz, la descente a été très rapide et l'atterrissage brutal : les passagers se sont trouvés pris sous la nacelle, mais des automobilistes les ayant secourus, purent les dégager aussitôt.

Le lieutenant a une entorse, les autres passagers sont indemnes.

Le commissaire spécial, avisé, a procédé à l'interrogatoire d'usage.

Quinze soldats empoisonnés

Lunéville, 23 mai. — Quinze hommes de la première compagnie du deuxième bataillon de chasseurs, à la caserne Stainville, ont été transportés la nuit dernière à l'hôpital, à la suite d'un commencement d'empoisonnement causé probablement par l'absorption de « viande tournée ».

Leur état s'est amélioré grâce aux soins immédiats qui leur ont été donnés.

Une enquête est ouverte.

Un drame étrange à Rome

TROIS SUICIDES

Rome 23 mai. — Trois personnes se sont successivement suicidées et le mystère le plus profond plane sur les raisons qui les ont poussées à cet acte de désespoir.

Ce fut d'abord le lieutenant d'artillerie Muore fiancé depuis quelque temps, qui se tira un coup de revolver.

Le lieutenant avait laissé une lettre pour son jeune frère, âgé de seize ans. Cette lettre contenait un pli que le désespéré priait son frère de n'ouvrir qu'à sa majorité.

Le jeune homme passa outre, ouvrit le pli, et en communiqua le contenu à la fiancée de son frère.

Quelques heures après on apprit que tous deux s'étaient suicidés à leur tour.

Ce drame étrange et incompréhensible a produit une impression considérable.

La révolution au Nicaragua

UNE CANONNIERE COULEE

Francfortsur-le-Mein, 23 mai. — On mande de New-York à la « Gazette de Francfort » :

« La canonnière « Vénus », qui appartient au gouvernement de Nicaragua, a coulé la canonnière « Omotèpe », montée par des rebelles, dont cent auraient péri.

» La canonnière « Vénus » avait 400 hommes bien équipés ; la canonnière « Omotèpe » chercha à s'enfuir mais elle fut rattrapée à Punta-Gorda. »

Les élections belges

L'OPPOSITION NE GAGNE QU'UN SIEGE. — A BRUXELLES ET DANS LE RESTE DE LA BELGIQUE, ON NOTE UNE AUGMENTATION IMPORTANTE DES VOIX SOCIALISTES

Bruxelles, 23 mai. — Sauf dans la circonscription de Nivelles, où ainsi que nous l'avons signalé hier, le cartel libéral-socialiste gagne un siège, le statu quo sera maintenu à la Chambre des représentants.

Les partis couchent sur leurs positions, non cependant sans que les totaux des voix réunies par l'opposition n'indiquent un progrès sérieux.

A Bruxelles seulement, les socialistes obtiennent environ 10.000 voix de plus qu'il y a quatre ans, ce qui représente un bon tiers des suffrages exprimés en plus du nombre de 1906, et l'on sait qu'avec le vote plural, catholiques et libéraux ayant généralement plusieurs voix chacun, le fait pour le parti socialiste d'obtenir un tiers des suffrages supplémentaires représente pour lui un progrès beaucoup plus sensible que celui des deux autres partis.

En résumé, le parti catholique et le parti libéral restent proportionnellement les mêmes, tandis que le parti socialiste progresse en nombre d'électeurs.

La majorité du Gouvernement pendant la prochaine législature sera donc de six voix, si l'on compte, bien entendu, comme faisant partie de l'opposition M. Daens, démocrate chrétien, qui a presque toujours voté contre le cabinet actuel.

Au nombre des députés de la majorité, on remarque aussi M. Theodor, indépendant qui s'est allié aux catholiques de Bruxelles, mais qui pourrait bien, sur beaucoup de questions, passer à l'opposition. Dans cette éventualité, la majorité gouvernementale ne serait plus que de 4 voix.

L'assassin du baron de Montrond est arrêté.

Paris, 23 mai. — En vertu d'un mandat d'amener du parquet de Cherbourg, la Sûreté a arrêté ce soir à 9 heures 30, à Paris, rue Labord, Louis-Jean Guéret, né le 19 juillet 1891 à Gonneville (Manche), auteur présumé de l'assassinat du baron de Montrond.

Au moment de son arrestation, il a été trouvé porteur d'un portefeuille contenant des timbres à 0,10 et des cartes au nom de la baronne de Montrond.

Guéret avait également sur lui la montre et la chaîne du baron.

La révolte des Albanais

UN COMBAT

Londres 23 mai. — Suivant une dépêche de Constantinople au « Times », un combat aurait eu lieu sur la haute Morava.

Selon des avis officiels trois villages ont été bombardés et dix soldats ont été tués.

Une mère tue son fils et se suicide

Toulouse, 23 mai. — Une scène tragique s'est déroulée à Lambège, près de Saint-Girons.

Dans un accès de neurasthénie, Mme Humborg, femme du peintre hongrois, a tué d'un coup de revolver son fils Arthur, âgé de 9 ans, puis elle s'est logé trois balles dans la région du cœur. Elle est morte peu d'instants après.

Les duels d'hier

Pour la troisième fois en moins de deux mois, M. Ismaël de Lesseps, frère de l'aviateur, se bat avec M. de Poligny.

Paris, 23 mai. — Trois duels eutrent lieu lundi matin au Vélodrome du Parc des Princes.

Dans la première rencontre, qui fut des plus sérieuses et qui eut lieu à huit heures quarante au pistolet de combat, à seize mètres, entre le comte Just de Poligny et le comte Ismaël de Lesseps, ce dernier fut atteint par la deuxième balle de son adversaire, balle qui fit une éraflure à la cuisse droite, alors que la cuisse gauche était perforée à quelques centimètres du pli de l'aine.

La balle du comte de Lesseps allait de son côté s'écraser sur le canon du pistolet du comte de Poligny, rebondissait sur son avant-bras, puis une seconde fois sur son épaule, ne provoquant que des contusions sans gravité.

Ce duel avait été motivé par des incidents d'ordre privé qui avaient été réglés par un arbitrage du marquis A. de Dion et du comte d'Elva et d'un tiers arbitre le marquis de Chasseloup-Laubat pour départager les deux arbitres, lequel avait conclu à une injure grave et à rencontre.

Les témoins étaient : pour le comte de Poligny, le comte de Forceville et le marquis Villatte-Daville de Sardelys ; pour le comte de Lesseps, M. Caze de Caumont et le baron La Caze.

Les combattants étaient assistés : M. le comte de Poligny par les docteurs Gagé et Bernard Cunéo ; le comte de Lesseps par les docteurs Drouard et Dartigues.

C'est le troisième duel qui, depuis un mois et demi, met en présence MM. le comte de Poligny et de Lesseps. Deux autres rencontres ayant déj àeu lieu entre eux, l'une le 2 avril à l'épée et l'autre le 3 mai, successivement à l'épée et au pistolet.

M. de Lesseps a été transporté dans une maison de santé où il a reçu des soins. Dans la soirée on déclarait que son état était satisfaisant.

LES RENCONTRES MAX ET ALEX FISCHER-SALA

A peine les témoins de la rencontre de Poligny-de Lesseps avaient-ils quitté le Parc des Princes, que deux autres groupes pénétraient sur la pelouse et prenaient à leur tour position sur le terrain. M. Rouzier-Dorcières présidait à la deuxième rencontre, laquelle fut triple à la vérité, puisqu'elle mettait aux prises au pistolet M. Jean Sala et les frères Max et Alex Fischer. On se rappelle que M. Sala, mécontent de la place donnée à son tableau au Salon, avait essayé de le lacérer, d'abord, puis lui avait tiré plusieurs coups de revolver. Ce tableau représentait les frères Max et Alex Fischer. Ceux-ci ayant commenté l'incident du Salon dans un article de journal, il y eut une altercation suivie d'envoi de témoins.

Le duel a eu lieu ce matin au pistolet. M. Jean Sala a tiré d'abord sur M. Max Fischer, à vingt-cinq pas. Les deux balles ont été échangées sans résultat. M. Alex Fischer s'aligna ensuite contre M. Jean Sala, et de nouveau deux balles furent échangées sans résultat. Les docteurs Granberg et Labelle assistaient les combattants.

Un beau raid aérien

L'AVIATEUR MARTINET PARTI DE MOURMELON ATTERRIT A TOURNAN APRES AVOIR ACCOMPLI UN VOL DE 150 KILOMETRES

Paris, 23 mai. — L'aviateur Martinet a accompli une superbe performance à bord de son biplan Henry Farman.

Parti de Mourmelon à 3 heures 58 il s'est élevé rapidement à 400 mètres de hauteur et a pris la direction de Paris où il avait l'intention d'atterrir place de la Concorde ce qui eût constitué à coup sûr un exploit peu banal.

Mais alors qu'il passait au-dessus des bois près de Tournan, à 5 heures et demie, après un superbe voyage de cent cinquante kilomètres environ, il décida d'atterrir, ne sachant plus s'il était dans la bonne direction.

Il est revenu au sol près d'une route et n'a pas tardé à être rejoint par une des automobiles qui le suivaient depuis Mourmelon. L'appareil, après vérification de ses divers organes, sera garé cette nuit à Tournan et l'aviateur reprendra sans doute son voyage demain matin.

Un tremblement de terre au Japon

Paris, 23 mai. — Les sismographes du bureau central météorologique de Paris, à l'observatoire de Saint-Maur, ont enregistré hier matin un tremblement de terre d'une violence formidable. Une catastrophe sismique a dû se produire à 9.700 kilomètres de Paris, vers le Japon, à 6 heures 36 minutes, 32 secondes, heure moyenne de l'Observatoire de Greenwich.

La secousse a été ressentie en même temps par les sismographes de divers observatoires, notamment celui de Breslau.

Grave accident de chemin de fer

LE MECANICIEN ET LE CHAUFFEUR SONT TUES

Paris, 23 mai. — Nous recevons la communication suivante :

Le train 282, allant de Paris-Invalides à Suresnes-Longchamp, a déraillé près de la gare de Moulineaux-Baillencourt à 7 h. 24 du soir, pour une cause encore inconnue.

La machine est complètement sortie des rails. Le mécanicien Morlot et le chauffeur Lemonnier ont été grièvement blessés. Ils sont morts peu après l'accident.

Des voyageurs ont été légèrement contusionnés. Après avoir reçu des soins, ils sont rentrés à leur domicile.

Des ingénieurs du réseau de l'Etat se sont rendus immédiatement sur les lieux de l'accident et procèdent à une enquête.

Dernières Nouvelles REGIONALES

A LA MADELEINE

Une jeune fille noyée

On retrouve dans le canal, le cadavre d'Irma Van Eeckhout.

Mlle Irma Van Eeckhout, âgée de 23 ans, dont les parents habitent rue de Turenne, disparue depuis mercredi dernier, a été retrouvée noyée dimanche à l'écluse de Wambrechies.

On se rappelle que le parapluie et le filet à provision avaient été trouvés sur les bords du canal de la Deûle à La Madeleine.

Une lettre qui se trouvait dans le filet, et adressée par la jeune fille à ses parents, leur annonçait sa funeste résolution.

Son cadavre a été transporté à la Morgue où sa sœur est venue le reconnaître.

A ROUBAIX

Le frère de l'introuvable Vermassen arrêté à Roubaix

APRES UNE LUTTE TERRIBLE AVEC DEUX AGENTS DE LA SURETE, LE FRERE DU REDOUTABLE BANDIT VERMASSEN EST ARRETE AVEC TROIS DE SES AMIS

La police qui malgré d'actives recherches n'a pu encore parvenir à mettre la main sur le bandit Vermasse a fait hier néanmoins une bonne capture.

Il pouvait être cinq heures du soir, lorsque les agents de sûreté Rancelot et Flévet entrèrent chez Rosa Delplace, cabaretière, rue Chapelle-Carette. Il y avait dans le débit le frère du terrible Alfred Vermassen dit « Blanchette », René Vermassen, Robert Brice, Arthur Roosebeom et Delepeux.

Les quatre copains fermèrent la porte et menacèrent de mort les agents. « Nous allons faire comme Liabeuf s'écria Vermassen en sortant un énorme couteau de sa poche ».

Très crânes, revolver au poing, les agents tinrent en respect les apaches, gagnèrent la porte et filèrent rapidement au 1er arrondissement demander du renfort. Après une lutte terrible, René Vermassen fut, le premier capturé dans le fort Fraser. Non sans peine, puisque l'agent Flévet a eu un pouce luxé et l'agent Descamps un pied foulé ; les trois autres inculpés furent mis en état d'arrestation, rue Derbo, grâce au concours apporté par des passants et les employés d'octroi du bureau du Pont-Morel.

Ce beau monde sera expédié à Lille aujourd'hui.

A LILLE

La mort de Mlle Deporter

Marcel Janson est acquitté par le jury de la Seine

Hier lundi a comparu devant le jury de la Seine M. Etienne-Marcel Janson qui, le 20 octobre dernier, dans un hôtel de la rue d'Amsterdam, tua, de deux coups de revolver, Mlle Deporter, son ancienne maîtresse.

Après un réquisitoire modéré de M. l'avocat général Maxwel et la plaidoirie de Me Henri Robert, qui a plaidé la légitime défense, le jury a rapporté un verdict négatif.

M. Janson a été acquitté.